VILLIERS le bel INFOS

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

Avril 2013 - N° 135 - 1,5 €

2•3 La vie municipale

- **Interview de Djida Techtach : un budget économe mais ambitieux**
- Le 19 mars, enfin !
- **Édito du Maire**

4•5 La ville change

- Le programme 2013 des investissements et travaux
- Bientôt 112 logements neufs au carrefour du Puits
- **Grand Paris Express : la mobilisation a payé**
- **La Semaine du développement durable**

6•7 Les Beauvillésois

- Destination l'Auvergne pour les retraités
- **Interview de Rosa Maceira : La Ville s'attaque aux inégalités femme-homme**
- La réussite éducative de VLB intéresse la ministre
- Najat Vallaud-Belkacem inaugure l'exposition dédiée aux femmes

8•11 Le dossier

Projets et perspectives 2013 de l'action municipale

12 Les Beauvillésois

- **Portrait : Hawa Camara**
- C'est la Maison Jacques-Belle !

13•16 Les Loisirs et les Cultures

- Saint-Exupéry : collège de champion(ne)s !
- Laurine Lecavelier, patineuse en or !
- Sélection DVD de la bibliothèque Aimé-Césaire
- Le printemps de Fusion
- La programmation culturelle

DOSSIER Pages 8 à 11

Projets et perspectives 2013 de l'action municipale

Le vote récent du budget a donné l'occasion à l'équipe municipale, malgré un contexte financier compliqué, de fixer les priorités de son action pour l'année 2013.

Un budget économe mais ambitieux

Djida TECHTACH, 1re adjointe au Maire chargée des Finances et de la Petite Enfance, nous commente le budget 2013 de la Ville.

Villiers Infos : ***Comment définiriez-vous le budget de la Ville pour l'année 2013 ?***

Djida TECHTACH : Comme de nombreuses communes et de nombreux Français, nous subissons les effets de la crise économique. Cette situation nous a amenés premièrement à faire des choix parmi les actions que nous avions prévues de réaliser en 2013 et deuxièmement à demander à tous les services municipaux de faire des économies. Des économies rendues d'autant plus nécessaires par la baisse de certaines de nos recettes, comme celles entraînées par les désengagements du Conseil général. Par exemple, le Consei général, après avoir réduit de moitié ses subventions aux crèches municipales l'année dernière, les a totalement supprimées dans ses orientations budgétaires pour l'année 2013. Autre décision néfaste de l'assemblée départementale : la baisse de 30 % de la participation financière du Conseil général aux dépenses de fonctionnement des équipements sportifs mis à la disposition des collèges par les communes.

La CAF, quant à elle, a transféré aux communes le coût de l'achat des couches pour bébés utilisées dans les crèches. Cette décision, qui peut paraître anecdotique, représente pour nous une dépense supplémentaire de 40 000 € par an.

V.I. : ***Par contre, les dotations de l'État ont augmenté.***

D.T. : Effectivement, l'État a augmenté la Dotation de Solidarité Urbaine de Villiers-le-bel et le Fonds de Solidarité de la région, augmentations dont nous bénéficierons.

Les grands choix budgétaires

V.I. : ***Pour 2013, quels sont les grands choix budgétaires de l'équipe municipale ?***

D.T. : Tout d'abord de ne pas faire croître la pression fiscale des Beauvillésois qui sont nombreux, eux aussi, à subir la crise économique. Ainsi, nous avons décidé de ne pas augmenter la part d'imposition communale et de la maintenir au niveau de l'année dernière.

2013 sera également la première année pleine pour la généralisation du quotient familial dans le calcul de nos prestations périscolaires.

Nous allons également créer dix "emplois d'avenir". Ce dispositif, mis en place par le gouvernement, permet à des jeunes âgés de 16 à 25 ans, peu ou pas qualifiés, ainsi qu'à des personnes handicapées de moins de 30 ans, d'acquérir une première expérience professionnelle.

V.I. : ***Et en matière d'investissements ?***

D.T. : En 2013, nous allons consacrer 19 millions d'euros aux investissements. Parmi les opérations les plus importantes, je citerais la réalisation des travaux du groupe scolaire Gérard-Philipe aux Carreaux. Après Jean-Jaurès et Louis-Jouvet, c'est le troisième établissement scolaire qui sera construit à Villiers-le-bel en seulement quelques années. Nous allons également procéder à l'agrandissement et la restructuration du terrain sportif de Derrière-les-Murs ainsi qu'au lancement des études pour la construction d'une crèche. Ce ne sont que quelques exemples mais ils démontrent bien notre souhait de continuer à travailler pour améliorer les conditions de vie des Beauvillésois.

Conseils municipaux

Délibérations (extraits) du 22 mars 2013

Finances

• Fixe comme suit, pour l'exercice 2013, les taux des trois taxes composant l'impôt municipal :
Taxe d'habitation : 13,75
Taxe sur le foncier bâti : 19,83
Taxe sur le foncier non bâti : 58,71.
• Vote le budget pour l'exercice 2013, équilibré comme suit :
Section d'investissement : 23 041 592, 42 € en dépenses comme en recettes.
Section de fonctionnement : 36 231 802 € en dépenses comme en recettes.
Soit un total de 59 273 394, 42 € en dépenses comme en recettes.

Agenda 21

• Considérant l'intérêt pour la commune de Villiers-le-bel de générer un développement équitable et solidaire, respectueux de l'environnement et économiquement efficace sur le territoire communal, décide la réalisation d'un Agenda 21, démarche participative ouverte à tous les acteurs locaux.

Santé

• Autorise le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 36 475 € auprès de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre de l'appel à projets "Prévention et Promotion de la Santé".
• Autorise le Maire à solliciter auprès du Conseil régional d'Île-de-France une subvention de 16 000 € dans le cadre de l'appel à projets "Animation sociale des quartiers - Actions Santé".

Politique de la Ville

• Autorise le Maire à solliciter une subvention de 19 995 € auprès du Conseil régional d'Île-de-France, dans le cadre du dispositif "Animation sociale des quartiers - Actions de convivialité" et à signer tous documents nécessaires à l'octroi de cette subvention.

Logement

• Vu le projet de convention sur les modalités de collaboration entre la Direction Départementale des Territoires 95-Agence Régionale de Santé et la mairie de Villiers-le-bel pour le traitement des signalements relatifs à des désordres dans les logements, approuve les termes de la convention sur les modalités de collaboration entre la Direction Départementale des Territoires 95-Agence Régionale de Santé et la commune.

VILLIERS le bel INFOS
JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE Avril 2013 – N° 135 – 1,5 €

Direction de la publication **Jean-Louis Marsac**
Responsable de la rédaction **Laurent Le Texier**
Rédaction **Diagonales**
Photos **Ariel Arias, Diagonales**
Mise en page : **Scoop Communication**
Impression : **RAS**
Journal imprimé sur papier Eural 100 % recyclé

La solidarité est notre force

ÉDITORIAL

Madame, Monsieur,

Une crise économique qui perdure, des efforts de redressement à conduire, des mesures de soutien à l'économie et à la croissance qui se mettent en place mais dont les effets ne se feront sentir que dans quelques mois, ce début d'année reste difficile pour la plupart de nos concitoyens. Ce sont à la fois des difficultés de vie au quotidien et une réelle inquiétude pour l'avenir.

Ces difficultés, ces inquiétudes, vos élus municipaux les connaissent et les ressentent aussi. Parce que nous vivons avec vous et comme vous. Et plus que jamais, parce que nous dirigeons la Mairie, nous sommes conscients des responsabilités qui sont les nôtres et du devoir que nous avons de soutenir nos concitoyens, de favoriser toutes les solidarités dans la ville et de lutter contre toutes les formes de discriminations.

C'est dans cet esprit que nous avons élaboré et voté le budget 2013 de la Commune. Alors que par la volonté du Gouvernement, les dotations de solidarité dont nous bénéficions augmentent, d'autres recettes, provenant notamment du Conseil général diminuent. Dans le même temps, une partie de nos charges de fonctionnement augmente mécaniquement. Compte tenu de ce j'ai décrit plus haut, il aurait été injuste d'augmenter les impôts. Nous avons préféré concentrer nos moyens sur ce qui est l'essentiel de notre politique : l'éducation, la jeunesse, le logement, le cadre de vie, la participation citoyenne. Ce sont autant de projets que vous retrouverez dans le dossier de ce numéro de "Villiers-le-bel Infos" et qui ont deux objectifs :

- Donner les outils de la réussite à chaque Beauvillésois, des plus jeunes aux seniors,
- Créer dans notre ville une mobilisation citoyenne pour plus de solidarité et d'entraide dans l'utilisation de ces outils.

Personnellement, j'ai espoir dans le redressement de notre pays et dans la poursuite du progrès social de mes concitoyens, autour duquel est centrée toute notre action. Mais cette réussite dépend aussi de la capacité de tous à faire preuve d'esprit de solidarité envers leurs proches, leurs amis et leurs voisins. Plus que jamais, à l'heure où la vie est difficile au quotidien, il est important de bien vivre ensemble, afin tout simplement de vivre mieux.

Jean-Louis Marsac,
Maire de Villiers-le-bel

Nino BENATTAR nous a quittés

Conseiller municipal pendant 25 ans de 1983 à 2008, Maître de Cérémonie de plus de 1 000 mariages, Nino BENATTAR nous a quittés il y a quelques jours, à l'âge de 85 ans. De très nombreux habitants, amis, élus sont venus rendre un dernier hommage à ce Beauvillésois qui arborait toujours un sourire charmeur et qui avait fait de l'élégance une seconde nature. Mais au-delà de ces apparences, Nino BENATTAR était d'abord un humaniste qui aimait la vie, à l'écoute des autres, serviable et disponible. Un élu simple, que tout le monde "reconnaissait" et appréciait et qui sut partager et transmettre cette chaleur venue avec lui des rives de la Méditerranée, il y a plus de 50 ans… Une figure.

Le 19 mars, enfin !

En novembre dernier, le Parlement consacrait le 19 mars comme Journée nationale du souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.

La commémoration traditionnellement célébrée à Villiers-le-bel à cette date, est donc devenue cette année une cérémonie officielle à laquelle ont participé de nombreux élus, membres d'associations d'anciens combattants et habitants. Elle s'est déroulée devant la stèle érigée à la mémoire de Lucien FRANCOIS et devant le monument aux Morts.
Dans son allocution, Jean-Louis MARSAC a salué la décision du gouvernement d'instaurer une journée officielle pour commémorer le souvenir des victimes de la guerre d'Algérie, une revendication portée pendant de nombreuses années par la FNACA. Le Maire a également rappelé le devoir de mémoire pour que les erreurs du passé ne se renouvellent pas. Des propos qui ont trouvé un écho dans le message national de la FNACA lu aux participants : "Gardiens et porteurs de la Mémoire, nous savons que commémorer, c'est arracher à l'ignorance, permettre une écriture correcte de l'Histoire dans la recherche de la Vérité sans laquelle rien ne peut se construire, préserver l'Avenir".

Mieux vivre ensemble, notre devoir commun

"Bien vivre ensemble" suppose que chaque individu puisse exercer pleinement ses droits mais aussi qu'il accepte et accomplisse ses devoirs envers la collectivité et envers les individus qui la composent.
Dans le cas contraire, c'est la "loi du plus fort" qui prévaut. Des siècles d'histoire passée nous ont appris ce que cela signifiait pour la très grande majorité : soumission, privation de liberté, injustice.
Or, dans notre ville comme ailleurs, un trop grand nombre de personnes ne respectent ni ces règles ni ces lois. Ce manque de civisme nuit à la collectivité et va à l'encontre des droits des autres habitants. Ces atteintes à la vie collective ont un coût financier, car il faut souvent réparer les dégâts occasionnés avec l'argent public, donc le vôtre et notamment celui des impôts locaux.
Certaines de ces atteintes sont répertoriées dans le "guide du citoyen et du mieux vivre ensemble à Villiers-le-bel" que la Ville vient de publier dernièrement. L'ouvrage, joliment illustré, ne se veut pas moralisateur. Il a pour vocation de rappeler les principales règles de vie en communauté et d'inciter chacun d'entre nous à contribuer à rendre notre ville plus agréable, plus conviviale.

Le programme 2013 des investissements et travaux

Comme chaque année lors du vote du budget, la Ville a adopté le programme de travaux et investissements qu'elle réalisera en 2013.

Voici les plus importants :

Voirie : 395 000 €

Assainissement : 1 184 000 €

Développement durable :

• **139 000 €** dans la "gestion" des espaces verts, (première tranche de travaux permettant une gestion centralisée de l'arrosage, moins consommatrice d'eau).

• **106 000 €** achat de 5 véhicules électriques.

• **270 000 €** dans l'améliroation de l'éclairage public.

Cimetière : 40 000 € pour la réfection des allées.

École : 405 000 € pour des travaux de réfection dans des écoles (outre les deux écoles en construction).

Vidéoprotection : 1 030 000 € pour la création d'un réseau de vidéoprotection.

DLM/La Cerisaie

Se concerter pour aménager

Depuis le mois de décembre, dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier de Derrière-les-Murs/La Cerisaie, des ateliers de concertation réunissent élus, services de la Ville et habitants. L'objectif est de définir ensemble les projets d'aménagement du futur square des Bleuets et de la future Plaine de jeu. Les décisions finales seront connues dans quelques mois. En attendant, il est toujours possible aux personnes intéressées de participer aux réunions. ■

Bientôt 112 logements neufs au carrefour du Puits-la-Marlière

Depuis quelques années, on assiste à un réel essor de l'immobilier dans notre commune permettant le renouvellement et la diversification d'un parc facilitant "le parcours résidentiel" des Beauvillésois, c'est-à-dire la faculté de pouvoir trouver un logement adapté aux différents moments de sa vie.

Ainsi, le groupe ICADE vient de lancer la construction d'un ensemble de petits immeubles, aux abords du rond-point du 19-Mars-1962 (Puits-la-Marlière). La future résidence s'élèvera entre le mail Gandhi, l'avenue Pierre-Sémard et de l'avenue des Érables. Desservie par des lignes d'autobus, elle sera située à proximité de commerces et de services publics.

Des appartements en accession à la propriété et en location

La résidence comportera 112 logements dont 7 T1, 31 T2, 38 T3, 31 T4 et 5 T5. La surface des appartements variera de 27, 68 m² pour les studios à 92,5 m² pour les cinq pièces. La majorité des appartements sera dotée d'un balcon ou d'une terrasse. 55 d'entre eux seront mis en location. Les 57 autres sont déjà proposés à la vente, à un prix attractif. Les appartements seront livrés vers le milieu de l'année 2014.

Une résidence de qualité

La résidence répondra aux normes "bâtiments basse consommation" et sera certifiée "NF logement". Elle disposera de jardins privatifs et de parkings en sous-sol. Les rez-de-chaussée des immeubles comporteront des locaux destinés à accueillir commerces et services (banques, assurances…).

Un autre projet de résidence

Le groupe "Les Nouveaux Constructeurs" devrait également démarrer en 2013 la construction d'une seconde résidence, attenante au programme ICADE. Elle comportera 82 logements en accession à la propriété. 29 d'entre eux seront des T2, 45 des T3 et 8 des T4. La livraison des appartements est prévue à la fin de l'année 2014. ■

Les Carreaux : toujours plus, toujours mieux

Grâce à la réalisation du projet de Rénovation urbaine et outre les désagréments générés par tous les chantiers, le cadre de vie des Carreaux ne cesse de s'améliorer.

Au nord, l'aspect du quartier s'est transformé avec la fin des travaux de construction des 76 logements de la résidence d'OSICA et l'ouverture des deux nouvelles rues Paul-Verlaine et Léopold-Sédar-Senghor. La transformation sera encore plus importante avec la livraison, à l'automne prochain, de l'autre résidence qu'OSICA réalise actuellement à proximité des écoles Gérard-Philipe et qui comportera 43 logements.

La fontaine que tous les habitants connaissent va elle aussi changer d'aspect avec la création, actuellement en cours, d'un rond-point qui permettra aux automobilistes d'en faire le tour complet, mais à 20 km/h au maximum.

Les enfants qui habitent vers la rue Lamartine vont pouvoir profiter, dès que les beaux jours seront arrivés, de leur nouveau square.

Au mois d'avril, démarreront les travaux d'aménagement d'un espace public entre les deux tours de la rue Scribe. Cet espace fera partie du cheminement piétonnier qui bientôt traversera tout le quartier.

C'est en avril également que démarrera la démolition de l'immeuble de la rue Lamartine. Sur l'emplacement libéré seront réalisés des logements en accession à la propriété et des cheminements piétonniers. Un square sera également aménagé pour embellir l'entrée du quartier par la rue Rimbaud. ■

Le nord des Carreaux change d'aspect.

Bâtiment C : la déconstruction c'est maintenant !

Après une phase de désamiantage des différentes parties du bâtiment, l'ancien immeuble C de La Cerisaie va, dès ce mois-ci, commencé à être déconstruit*. Sur son emplacement et des terrains attenants, seront construits des logements et un équipement collectif. ■

** Au contraire de la démolition, la déconstruction d'un bâtiment permet la séparation des différents matériaux, favorisant ainsi leur recyclage.*

Grand Paris Express : la mobilisation a payé

Après les déclarations récentes du 1er ministre relatives au projet du Grand Paris, nous avons souhaité nous entretenir avec Didier VAILLANT, Président de la Communauté d'agglomération Val de France, adjoint au Maire délégué aux Grands Projets.

Villiers Infos : ***Vous n'avez pas caché votre inquiétude ces dernières semaines sur le dossier du Grand Paris Express ?***

Didier VAILLANT : En effet, les élus du territoire étaient inquiets à la suite du rapport rendu par Monsieur Pascal AUZANNET en décembre dernier, qui renvoyait la réalisation de la ligne du métro nous desservant vers 2030 voire 2040. Avec l'Association des Collectivités du Grand Roissy, nous avons mené campagne pour faire prévaloir nos intérêts et n'avons pas ménagé nos efforts : conférence de presse à l'Assemblée nationale, réunion chez Cécile Duflot, ouverture d'un site Internet et lancement d'une pétition, présence sur les gares et sur les marchés pour faire signer cette pétition… Tout a été mis en œuvre afin que le gouvernement soit alerté de nos préoccupations.
Il est clair que la réalisation du métro automatique est pour nous un dossier essentiel aussi bien pour le désenclavement de nos villes que pour faciliter le développement économique et social. On ne peut pas se permettre de passer à côté de plusieurs milliards d'investissements privés et renoncer à plusieurs dizaines de milliers d'emplois.

V.I. : ***Êtes-vous aujourd'hui rassuré ?***

D. V. : Oui, les déclarations de Jean-Marc Ayrault nous ont rassurés : la gare de Gonesse sera desservie dès 2025 et Roissy en 2027. L'ensemble du réseau sera terminé pour 2030. La desserte de notre territoire sera bien assurée par un métro : la future ligne 17 va relier Saint-Denis-Pleyel à Roissy en passant par Le Bourget et Gonesse, les lignes H et D du RER seront également connectées à la gare de Saint-Denis-Pleyel. Nos habitants pourront donc se déplacer dans des conditions bien meilleures qu'aujourd'hui.
Au total, pour l'Île-de-France, ce sont 200 kilomètres de métro et 72 gares nouvelles qui vont être construites d'ici 2030.

V.I. : ***Comment voyez-vous l'avenir ?***

D. V. : La création d'une gare d'interconnexion à Gonesse et la desserte de l'est du Val-d'Oise par le métro va nous permettre d'achever la rédaction du Contrat de Développement Territorial et à plus long terme d'engager la réalisation d'équipements structurants comme le Dôme et de créer de nombreux emplois.
Le Grand Paris est une chance pour notre territoire et je reste très confiant pour l'avenir.
Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont apporté leur soutien dans la campagne que nous avons menée. ■

Commerce

Le Village fait son marché

C'est pour renforcer l'offre commerciale faite aux Beauvillésois que la Ville, en concertation avec l'Association des Commerçants et Artisans du Village, a décidé d'organiser un nouveau marché hebdomadaire dans la rue de la République, entre le parking des Pâtissiers et l'angle de la rue Gambetta.
Ce marché aura lieu le jeudi matin, à partir du mois de septembre. Les commerçants qui y participeront proposeront des produits alimentaires.
Sont prévus, entre autres, un poissonnier, un charcutier-traiteur, un marchand de fruits et légumes, un fleuriste…

La semaine du développement durable

Du 10 au 18 avril, de nombreux Beauvillésois se sont retrouvés autour des animations proposées par le Comité Environnement de Villiers-le-Bel visant à promouvoir le développement durable. Des visites ont permis à plusieurs dizaines de participants de découvrir ou re découvrir la centrale géothermique, la site de la REP, la station de Bonneuil-en France ou encore le rucher de Domont. Comme à l'accoutumée, la séance de nettoyage des quartiers du samedi matin a mobilisé toutes les générations pour un rendez-vous très convivial et éducatif. Mercredi 17 avril après midi, les acteurs locaux du développement durable se sont donné rendez-vous au Parc Jean Vilar, sous un soleil qu'on aurait souhaité lui aussi durable, pour proposer de très nombreuses activités, animations et jeux autour des différentes thématiques environnementales. Enfants, parents, grands-parents y étaient nombreux et passaient de stand en stand pour ne rien louper. Puis vers 17 heures, Jean-Louis MARSAC et Maurice MAQUIN adjoint délégué aux Travaux et au Développement Durable, accompagnés de plusieurs élus, prirent possession des clefs des deux véhicules électriques achetés par la Ville, preuve que le Développement Durable à Villiers-le-Bel fait l'objet d'une détermination concrète. ■

La navette pour se déplacer : ça marche !

Mobilisation pour la mobilité de nos aînés.

Pour permettre aux Beauvillésois de plus de 60 ans de se déplacer dans la commune, la Ville a mis en place une navette municipale. Chaque lundi et jeudi, cette navette permet aux retraités de se rendre dans des lieux comme la gare, la mairie, le CCAS, le marché, la Sécurité sociale, La Poste centrale, le cimetière, l'hôpital Charles-Richet, les magasins…
Chaque mardi, elle les conduit également vers un des centres commerciaux situés hors de Villiers-le-bel (Moisselles, Saint-Brice-sous-Forêt, Sarcelles, Baillet-en-France…).

Mode d'emploi de la navette

- vous achetez vos tickets auprès du CCAS,
- vous appelez le CCAS pour réserver votre voyage. Les réservations et annulations doivent être faites au plus tard le lundi précédent avant 11h45,
- vous indiquez à l'opérateur les points de départ et d'arrivée souhaités,
- le service vous rappelle pour confirmer le lieu et l'endroit où la navette passera vous prendre.

Pour pouvoir utiliser la navette, il est nécessaire de se munir de tickets navette : 1 aller = 1 ticket = 1 €
Pour acheter les tickets : CCAS - 20, rue de la République
Tél. 01 34 29 29 40 - Horaires d'ouverture de la billetterie :
les lundis et jeudis, de 8h30 à 11h45.
Pour réserver les voyages : Tél. 01 34 29 29 66
Horaires d'ouverture de la réservation : du lundi au vendredi, de 8h à 11h45 et de 13h30 à 17h (fermeture le mardi matin).
Pour en savoir plus : www.ville-villiers-le-bel.fr ■

Partager de goûteux moments à Labry

**De nombreux retraités beauvillésois apprécient de se retrouver au foyer Raymond-Labry pour partager un goûter ou un déjeuner dans une ambiance conviviale.
C'est pourquoi le CCAS et le service de la Restauration leur proposent régulièrement des repas et des goûters à thème, avec animations.
D'ici l'été, trois rendez-vous leur sont proposés.**

- **30 mai : repas buffet froid**
  Début : 12h.
  Fin : 17h.
  Participation : 9 €.

- **20 juin : goûter "été"**
  Début : 14h30.
  Fin : 17h.
  Participation : 4 €.

Renseignements et inscriptions au 01 34 19 15 02

René MORET nous a quittés

Natif de Villiers-le-bel, René MORET avait un talent certain pour raconter l'histoire de la ville du temps où il était jeune. Avec ses souvenirs d'école, ses anecdotes sur les fêtes et son humour, il participait à l'animation des "soirées mémoire" qu'il avait en partie inspirées.
Plombier-zingueur de métier, il connaissait parfaitement notre commune et les circuits de l'eau. Ses savoirs avaient fait de lui une personne "ressource" pour de nombreuses écoles de la commune.
René MORET était logiquement membre du Conseil des Sages. Dernièrement, ses difficultés à se déplacer l'empêchaient de se rendre aux réunions et aux activités de l'assemblée. Il avait été nommé membre honoraire.
René MORET s'est éteint, il y a quelques semaines. Nous présentons à sa famille et à ses amis nos sincères condoléances. ■

Un peu de temps contre beaucoup de plaisir

L'échange entre les générations, une vraie valeur.

L'association "Lire et faire lire", créée par la Ligue de l'Enseignement et l'Union Nationale des Associations Familiales, développe un programme national afin de transmettre aux enfants le plaisir de la lecture.
Pour développer cette action, le Conseil des Sages de Villiers-le-bel recherche des retraités disposés à donner un peu de leur temps.
Les personnes intéressées peuvent contacter le service Relations Retraités au 01 34 29 29 44 ■

Table d'hôte à l'Épicerie Sociale

Environ tous les deux mois, l'Épicerie Sociale de Villiers-le-bel organise une "table d'hôte". La dernière a eu lieu le 1er mars. Elle a réuni une quarantaine de personnes, partenaires, bénéficiaires et bénévoles, qui ont pu faire connaissance et partager un repas convivial, préparé par des bénévoles et "l'épicière" du CCAS. ■

Destination : l'Auvergne

Comme chaque année, les retraités de la commune pourront partir en voyage et découvrir une région française en fin d'été.

Ainsi entre le 14 et le 21 septembre, le CCAS et l'ANCV proposeront un séjour de 8 jours et 7 nuits en Auvergne, à Alleyras, en Haute-Loire. Le Puy-en-Velay, La Margeride… Tout un programme pour découvrir une région à la beauté sauvage et authentique.
Pour tout renseignement complémentaire :
Service Relations Retraités - Rue de la République
Tél. 01 34 29 29 44
Une présentation du voyage aura lieu le 27 mai à 14h, au foyer Raymond-Labry. ■

La Ville s'attaque aux inégalités femme-homme

Rosa MACEIRA, adjointe au Maire, déléguée à la Santé, aux Handicaps, à la Lutte contre les Discriminations et aux Maisons de quartier, nous parle de la volonté de la municipalité de lutter contre les discriminations.

Villiers Infos : ***Pourquoi la Ville s'est-elle lancée dans l'organisation de deux mois d'événements autour de l'égalité femme/homme ?***

Rosa Maceira : Le plan intercommunal de lutte contre les discriminations qui regroupait les quatre villes de Val de France et celle de Gonesse s'est arrêté en décembre car il n'était financé par le Pôle Ressources 95 que jusqu'à cette date. Mais, dès le mois de novembre, le Maire de Villiers-le-bel a exprimé une volonté forte de poursuivre l'action contre les discriminations, la violence et le sexisme. Cela nous a amenés à mettre en place un plan local. Pour lancer ce plan, nous avons décidé de créer un événement important sur le thème de l'égalité femme/homme.

V.I. : ***Quels types d'inégalités ou de difficultés les Beauvillésoises peuvent-elles rencontrer ?***

R. M. : Dans notre commune, il y a un nombre important de femmes qui vivent seules avec leurs enfants. Elles sont souvent dans une situation précaire notamment parce qu'elles ont des difficultés pour accéder à l'emploi, soit parce qu'elles manquent de la formation nécessaire, soit parce qu'elles ne peuvent pas faire garder leurs enfants ou encore parce qu'elles n'ont pas de moyens de transport.
D'où l'importance d'associer à notre action des entreprises qui proposent des emplois en alternance permettant une formation et l'obtention d'un diplôme. C'est ce que nous avons commencé à faire avec la signature en février de conventions avec ERDF et GRDF.

V.I. : ***Quel est l'intérêt du plan local de lutte contre les discriminations ?***

R. M. : Ce plan va permettre de réunir tous les partenaires, ville, institutions, associations… qui travaillent dans ce domaine. Nous pourrons ainsi recenser et coordonner les actions menées. Nous nous sommes donné comme axe de travail la lutte non seulement contre les discriminations faites aux femmes mais contre toutes les formes de discriminations. Nous allons mener régulièrement des actions pour prévenir les comportements discriminants et réduire les inégalités mais aussi pour accompagner les victimes de tels actes. ■

Najat VALLAUD-BELKACEM inaugure "Femmes en résistance"

Les semaines pour l'égalité femme/homme ont démarré le 20 février par l'ouverture de la très belle exposition "Femmes en résistance" réalisée par le photojournaliste Pierre-Yves GINET. L'exposition a été inaugurée par Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des Droits des Femmes et porte-parole du gouvernement, et par le Maire Jean-Louis MARSAC.

LA ministre, qui a beaucoup apprécié les portraits de ces femmes du monde entier luttant pour gagner une citoyenneté pleine et entière, a salué les initiatives et l'ambition de Villiers-le-bel pour s'attaquer aux inégalités entre les femmes et les hommes. Pour terminer sa visite, Najat VALLAUD-BELKACEM a tenu à participer à deux tables rondes, l'une avec les jeunes conseillers municipaux de la commune, l'autre avec des représentants d'associations locales.

Spectacles et débats

Les semaines pour l'égalité femme/homme se sont poursuivies, en février et en mars, par des spectacles mettant en valeur des artistes féminines et par des temps de réflexion sur la situation des femmes dans notre société. Trois débats ont ainsi été organisés autour de thèmes comme "l'emploi et la formation", "l'histoire des droits des femmes" et les "arts au féminin pluriel". ■

Najat Vallaud-Belkacem et Jean-Louis Marsac, attentifs à la présentation de Pierre-Yves Ginet.

La réussite éducative de VLB intéresse la ministre

Villiers-le-bel a accueilli, le 1er mars, George PAU-LANGEVIN ministre déléguée à la Réussite éducative.

Accompagnée par Jean-Louis MARSAC, elle a tout d'abord visité l'exposition "Femmes en résistance" du photojournaliste Pierre-Yves GINET. À l'Espace Marcel-Pagnol, elle s'est également entretenue avec des collégiens de notre commune sur divers sujets ayant trait à la citoyenneté.
La ministre s'est ensuite rendue au collège Martin-Luther-King pour participer à une table ronde avec d'autres collégiens et assister à la présentation du bilan d'étape et des pistes d'évolution du Contrat Réseau Éclair. Ce dispositif réunissant le collège MLK et sept écoles élémentaires du secteur a pour objectifs majeurs d'améliorer l'articulation entre le premier et le second degré et de favoriser l'innovation pédagogique.
La matinée s'est terminée en mairie avec la présentation du dispositif de réussite éducative de Villiers-le-bel. George PAU-LANGEVIN s'est montrée très intéressée par les solutions mises en œuvre dans notre ville, comme les clubs Coup de Pouce et le travail réalisé avec des collégiens en situation d'exclusion. ■

Des grandes entreprises s'engagent aux côtés de la Ville

LE 20 février, à l'occasion du lancement des semaines pour l'égalité femme/homme, Jean-Louis MARSAC a signé, au nom de la Ville, deux protocoles avec ERDF et GRDF.
Ces protocoles ont pour but faire découvrir aux femmes de notre commune différents métiers proposés par les deux entreprises et leur permettre d'accéder à leurs offres d'emploi. Un troisième protocole a été signé par la Mission locale et la société Randstad afin de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes de notre territoire. ■

PROJETS ET PERSPECTIVES

Éducation, Jeunesse, Logement, Rénovation urbaine, Convivialité, Justice fiscale, Civisme ; le vote récent du budget a donné

Agir pour que chaque Beauvillésois vive mieux dans sa ville

Jean-Louis MARSAC, Maire de Villiers-le-bel, explique les choix de la Ville pour l'année 2013

Villiers Infos : ***La municipalité vient d'établir son programme d'actions pour l'année 2013. Qu'est-ce ce qui a orienté ses choix ?***
Jean-Louis MARSAC : Comme nous l'avions exprimé lors de la dernière campagne des élections municipales, notre volonté est d'agir pour que chaque Beauvillésois vive mieux dans sa ville. Pour cela, il faut qu'il puisse y trouver les services qui répondent à ses besoins. C'est cette idée qui a orienté nos choix pour 2013. Malgré le contexte économique, nous avons souhaité maintenir et développer ces services autant que possible.

V.I. : Avez-vous dû faire des choix ?
J-L. M. : Bien sûr, nous avons établi des priorités. La réussite éducative de nos enfants reste l'une d'entre elles. Cette année, nous allons lancer la construction du nouveau groupe scolaire Gérard-Philipe. Ce sera le troisième établissement réalisé en cinq ans : peu de villes peuvent en dire autant. Les murs, c'est important évidemment, mais nous portons aussi un grand intérêt aux actions liées à l'accompagnement éducatif. Nous allons augmenter les crédits scolaires. Nous allons également concevoir un nouveau Contrat Éducatif Local. L'adoption, dès la rentrée de septembre, des "nouveaux rythmes scolaires en est une première étape".

V.I. : Et vis-à-vis des jeunes ?
J-L. M. : Priorité à l'enfance mais aussi à la jeunesse ! Nous savons que les jeunes sont fortement frappés par le chômage. Il était donc logique que nous adhérions au dispositif des "emplois d'avenir". À Villiers-le-bel, nous allons mettre en place 10 de ces emplois avec à la clé pour les jeunes une expérience professionnelle et, je m'y engage, une qualification. Nous étendons également notre Programme de Réussite éducative aux 16-18 ans déscolarisés pour les aider à entrer dans des dispositifs d'insertion ou de formation.

V.I. : Éducation, Jeunesse, Logement… d'autres projets importants pour les habitants ?
J-L. M. : Je vous ai cité quelques-unes de nos priorités pour l'année 2013, mais je pourrais vous parler de beaucoup d'autres actions qui sont, elles aussi, importantes ! Ainsi la construction par Val de France d'une nouvelle piscine à Villiers-le-bel, la restructuration du terrain sportif à Derrière-les-Murs, l'aménagement d'un espace de convivialité au Puits-la-Marlière… Toutes participent au mieux vivre à Villiers-le-bel car elles font de notre ville un espace agréable et convivial, où l'on peut se rencontrer, partager un espace à vivre ensemble !

Enfance-École

Constructions de nouvelles écoles

Gérard-Philipe va démarrer

Les travaux de construction du nouveau groupe scolaire Gérard-Philipe vont démarrer au printemps. Le nouvel établissement qui regroupera les actuelles écoles maternelle et élémentaire comportera, sur deux niveaux, 19 salles de classe destinées à accueillir les enfants du nord du quartier des Carreaux. Parfaitement adapté aux besoins pédagogiques modernes, il comportera également des salles d'informatique, une salle polyvalente et une bibliothèque.
Le nouveau groupe scolaire Gérard-Philipe ouvrira ses portes en septembre 2014. Le coût des travaux s'élève à 9 M d'euros.

Louis-Jouvet ouvrira ses portes en septembre

LA nouvelle école maternelle Louis-Jouvet, située entre le Village et La Cerisaie, accueillera ses élèves en septembre prochain. Dotée de six classes, elle comprendra également une bibliothèque, une salle de mobilité, deux salles pour les postes spécialisés, deux salles de repos et une salle pour les parents d'élèves.
Le nouveau restaurant scolaire accueillera ses demi-pensionnaires dès septembre. Il comportera une salle de restauration pour les élèves de Louis-Jouvet et un self pour les élèves de Marie-Curie et Jean-Macé.

Des crédits scolaires en hausse

La Ville a inscrit au budget 2013 une augmentation de 2 € par élève des crédits scolaires affectés aux moyens pédagogiques. Les écoles maternelles et les classes spécialisées recevront 32 € par élève au lieu de 30 € auparavant, soit une augmentation de 6,5 %. Les écoles élémentaires recevront 30 € par élève.
Les crédits scolaires permettent aux enseignants d'acquérir des fournitures nécessaires à leur travail.

2013 DE L'ACTION MUNICIPALE

l'occasion à l'équipe municipale, malgré un contexte financier compliqué, de fixer les priorités de son action pour l'année 2013.

Une nouvelle crèche à l'étude

Pour répondre aux besoins des parents qui veulent faire garder leurs enfants, la Ville va lancer en 2013 une étude pour la construction d'une nouvelle crèche. Cette crèche de 45 places sera installée à La Cerisaie dans le cadre de la Rénovation urbaine dont ce quartier bénéficie.

À Villiers ce sera dès la rentrée

Les nouveaux rythmes scolaires

Dans le cadre du projet de refondation de l'école mené par le gouvernement, la Ville mettra en place les nouveaux rythmes scolaires à partir de la rentrée de septembre. Cette décision, a pour objectifs de mieux répartir les heures scolaires sur la semaine, d'alléger la journée de classe et de favoriser la réussite scolaire de tous.
Actuellement, la concertation entre les élus, les enseignants, les parents d'élèves et le personnel communal, se poursuit afin d'étudier plusieurs scenarii d'aménagement du temps scolaire journalier.

Trois Classes TPS

À partir de septembre prochain, Villiers-le-bel accueillera, à titre expérimental, trois classes de Toute Petite Section de maternelle dans les écoles Louis-Jouvet, Ferdinand-Buisson et Jean-Jaurès. Les TPS ne comporteront pas plus de 22 élèves.

Le Réussite Éducative pour les 16-18 ans

En 2013, notre Ville va devenir site pilote en matière de Programme de Réussite Éducative. En effet le PRE de Villiers-le-bel, qui concernait jusqu'alors des élèves des écoles élémentaires et des collégiens en situation d'exclusion, est désormais étendu aux 16 -18 ans. Cette extension concerne une vingtaine de jeunes en voie de décrochage scolaire et le travail mené s'effectue dans le cadre du GAIN (Groupe d'aide à l'insertion) du lycée professionnel Mendès-France, en lien avec le CIO (Centre d'information et d'orientation). L'objectif est de permettre à ces jeunes, grâce à un suivi individualisé, de construire un projet personnel et professionnel et d'intégrer un dispositif d'insertion et/ou de formation.

Emploi-Activité

10 emplois d'avenir bientôt créés

Dans le cadre du dispositif mis en place par le gouvernement, la Ville va créer 10 emplois d'avenir. Ce dispositif a pour objectif de lutter contre le chômage des jeunes en offrant une première expérience professionnelle à un certain nombre d'entre eux, pour une durée maximale de trois ans. Les emplois d'avenir sont réservés aux :

- jeunes sans diplôme qui ne travaillent pas et ne suivent pas une formation,
- jeunes titulaires d'un CAP ou d'un BEP avec des difficultés importantes pour trouver un emploi (au moins 6 mois de recherche d'emploi au cours des 12 derniers mois),
- jeunes qui ont atteint un niveau allant jusqu'au premier cycle du supérieur avec des difficultés importantes pour trouver un emploi (12 mois de recherche d'emploi au cours des 18 derniers mois), à condition qu'ils résident dans une zone urbaine sensibles (ZUS), une zone de revitalisation rurale ou un DOM,
- travailleurs handicapés de moins de 30 ans en difficulté pour trouver un emploi.

Après avoir été sélectionnés par la Mission locale de Villiers-le-bel, les jeunes embauchés dans le cadre des "emplois d'avenir" seront accompagnés par un tuteur et bénéficieront d'une formation concrète.

Tissonvilliers III : premiers dossiers à l'étude

Malgré les difficultés dues à la crise économique, Val de France poursuit la commercialisation des terrains du parc d'activités des Tissonvilliers III. À l'heure actuelle, plusieurs dossiers d'installation d'entreprises de taille assez importante sont à l'étude. L'objectif est de voir les premières entreprises, porteuses d'emplois pour les habitants, s'installer en 2013-2014.

Nouveau marché au Village

C'est pour renforcer l'offre commerciale proposée aux Beauvillésois que la Ville, en concertation avec l'association des commerçants et artisans du Village, a décidé l'installation d'un marché hebdomadaire dans la rue de la République.
Ce marché, qui se tiendra tous les jeudis matin à partir du mois de septembre, proposera des produits alimentaires.

Le "BHNS" en route

En attendant la création du barreau ferroviaire de Gonesse, le Conseil régional d'Île-de-France va lancer cette année les travaux de réalisation d'un Bus à Haut Niveau de Service afin de relier la gare RER de Villiers-le-bel au Parc des Expositions de Villepinte. Sur une grande partie du trajet, notamment en dehors des villes, le bus empruntera des voies en site propre et bénéficiera d'une priorité aux feux tricolores afin de réduire au maximum le temps de transport.
Le BHNS permettra de rejoindre la ligne B du RER et d'accéder ainsi à la plateforme aéroportuaire de Roissy et à son bassin d'emplois.

Fiscalité

Un observatoire fiscal pour plus de justice

Chaque Beauvillésois a droit aux services publics, en échange de quoi il se doit de participer au financement de ces services collectifs via ses impôts locaux. Or, on constate que dans notre ville, comme ailleurs, des propriétaires louent des logements censés être vacants ou classés insalubres, d'autres divisent des propriétés pour les louer à plusieurs foyers…, sans en avertir les services fiscaux.
La Ville va donc créer un observatoire fiscal pour remédier à ces situations et les régulariser. C'est une mesure de justice fiscale et sociale !

Les taux communaux d'imposition n'augmenteront pas

Malgré le contexte économique, la municipalité a décidé de ne pas augmenter la pression fiscale des ménages beauvillésois dont beaucoup subissent également la crise. En 2013, les taux d'imposition communaux de la Taxe d'habitation, du Foncier bâti et du Foncier non bâti seront semblables à ceux de l'année dernière.

Sports-Détente

Une nouvelle piscine

EN septembre prochain, Val de France lancera les travaux de construction de la nouvelle piscine intercommunale de Villiers-le-bel. Le nouvel équipement sera installé à côté de l'ancien. Il comportera un bassin sportif de 25 m par 15 m, un bassin d'apprentissage et de loisirs de 250 m² et une pataugeoire de 50 m².
Une plage minérale et un solarium seront aménagés à l'extérieur. Le programme de travaux sera complété par la réalisation d'un pôle "accueil et administration", de vestiaires individuels et collectifs, de douches et sanitaires, ainsi que de locaux techniques.
Les travaux dureront quinze mois. Leur coût est de 12,4 M€.

Nouvel espace de sport à Derrière-les-Murs

LE terrain synthétique de Derrière-les-Murs-de-Monseigneur, situé à proximité du gymnase Émile-Zola, est un équipement sportif de proximité très apprécié par les habitants. Devenu vétuste, il va être entièrement refait au cours de l'année. L'équipement sera complété par deux pistes d'athlétisme, un plateau d'évolution pour des sports collectifs et un parc d'appareils pour la pratique du fitness en extérieur.

La convivialité vous donne rendez-vous cet été

Les travaux d'aménagement de l'espace de convivialité du Puits-la-Marlière sont en cours. Situé au nord du quartier, l'équipement comportera un grand espace central, deux "pôles barbecue", avec tables et bancs, une aire de jeux et deux boulodromes.
Des œuvres qui vous surprendront seront installées à plusieurs endroits de l'espace et un belvédère offrira de jolis points de vue, notamment sur Paris.
Les habitants du quartier pourront disposer de leur nouvel équipement dès cet été.

Sécurité

Sécurité et prévention : nouvelle stratégie

LA Ville va signer avec tous les partenaires concernés une Nouvelle Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, qui aura pour objectif d'être plus efficace en s'attaquant au cœur même des problèmes.
Ce document réglementaire fixera les objectifs en matière de sécurité et de prévention de la délinquance, déterminera les actions à mener et désignera ceux qui seront chargés de les mettre en œuvre : Police, Justice, Ville… et aussi les habitants.

Promouvoir le civisme

Bien vivre ensemble suppose que chacun bénéficie de ses droits mais aussi que chacun assume ses devoirs et respecte les droits des autres. Chaque jour, force est de constater que les incivilités commises par certains nuisent au bon fonctionnement de la vie en collectivité.
Au début de l'année, la Ville a distribué dans toutes les boîtes aux lettres un "guide du citoyen" qui répertorie les principaux manquements au civisme et qui rappelle que ces manquements sont sanctionnables, parfois lourdement.
Dans les mois à venir, la Ville lancera de nouvelles campagnes d'incitation au civisme. D'ores et déjà, elle agit pour lutter contre les comportements inciviques ou dangereux en matière de conduite routière. La Police municipale a ainsi multiplié les sanctions contre le stationnement sauvage qui met parfois en danger la vie des piétons et qui gêne la circulation.
Au cours de l'année, les policiers municipaux procéderont également à davantage de contrôles radars pour verbaliser ceux qui ne respectent pas les limites de vitesse.

La vidéoprotection va se déployer

Les quatre villes de la Communauté d'agglomération ont décidé de créer ensemble un réseau de vidéoprotection. Dès cette année, les premières caméras seront installées sur la voie publique de Villiers-le-bel. D'autres caméras entreront en fonctionnement progressivement. La vidéoprotection a pour objectif de rendre nos rues et nos places plus sures, notamment par son rôle dissuasif. Les images enregistrées permettront également d'aider la Police nationale lors d'enquêtes.

Logement, cadre de vie

Derrière-les-Murs-de-Monseigneur/La Cerisaie, la rénovation est en marche

LE quartier de Derrière-les-Murs-de-Monseigneur/La Cerisaie bénéficie d'une importante opération de rénovation urbaine qui va permettre de le désenclaver et d'améliorer le cadre de vie des habitants. Cette opération va durer plusieurs années.

La déconstruction de l'ancien bâtiment C de La Cerisaie a démarré dernièrement. En 2014, la société EFIDIS lancera la construction de 62 logements sociaux sur l'emplacement libéré et sur des terrains avoisinants. Un programme de réalisation de 30 logements en locatif libre par Foncière Logement est également prévu. La Ville, quant à elle, étudie la construction d'une crèche.

Deux concertations entre les élus et les habitants sont en cours. La première concerne l'aménagement dans l'année d'un square de 3 000 m², entre la copropriété des Bleuets et le gymnase de La Cerisaie.

La seconde porte sur l'aménagement prochain de la Plaine de Jeu, un espace de convivialité de 10 000 m² qui se situera entre l'allée des Charmes et le gymnase Émile-Zola.

Le rénovation urbaine des Carreaux sur sa lancée

EN 2013, la rénovation urbaine du quartier des Carreaux va se poursuivre avec la réalisation des deux dernières tranches de réhabilitation de logements. Elle sera accompagnée de la résidentialisation des immeubles.

À l'automne, OSICA livrera les 43 appartements qu'elle construit actuellement au nord du quartier, la fin de ce chantier permettant ainsi l'ouverture de la nouvelle rue Louis-Aragon qui relie la rue Scribe à celle de Goussainville.

Au cours de l'année, deux nouvelles constructions de logements devraient démarrer, l'une au nord-ouest du quartier, l'autre au sud-ouest.

Prochainement, au sud, le bâtiment de la rue Lamartine va être démoli. L'espace libéré permettra la construction de nouveaux logements en accession à la propriété et la création de chemins piétonniers.

En 2013, la rénovation des Carreaux concernera également les espaces publics. L'aménagement du rond-point de la fontaine est en cours. Un espace public va être créé entre les deux tours de la rue Scribe. Cet espace fera partie du chemin piétonnier qui, à terme, reliera la rue Jean-Racine à la rue Alexis-Varagne.

Par ailleurs, une concertation est menée avec les habitants afin d'établir un projet pour le réaménagement des abords de la Maison de quartier Boris-Vian.

Illustration interprétative de la fontaine.

Nouveaux logements en 2013

En matière de logements, les besoins ne sont pas toujours les mêmes. Il y a des jeunes qui cherchent un premier logement, des personnes âgées qui aimeraient trouver un appartement plus petit, des familles qui s'agrandissent et souhaiteraient disposer d'une pièce supplémentaire. Il y a ceux qui aimeraient acheter un logement et ceux qui voudraient rester (ou revenir) en locatif. C'est pour répondre aux demandes des Beauvillésois et favoriser leur parcours résidentiel, que la Ville soutient des programmes immobiliers de qualité. En 2013, un certain nombre de ces programmes vont démarrer ou s'achever.

Au mois de février ont été inaugurés les 8 logements locatifs sociaux construits dans la rue Victor-Gouffé.

Dans quelques mois, seront livrés les 20 logements en accession à la propriété en cours de réalisation dans la rue Gambetta.

Le volet logement de l'opération d'aménagement des Tissonvilliers III a démarré avec la construction de 112 logements, en locatif et en accession à la propriété. Un autre programme devrait démarrer au cours de l'année, qui prévoit la réalisation de 82 logements en accession à la propriété.

Stop aux logements insalubres

La Ville va poursuivre et renforcer son action contre le logement insalubre et les abus à la location. Aujourd'hui, des propriétaires sans scrupule profitent de la détresse de personnes à la recherche d'un logement pour leur louer des appartements, des locaux (caves, garages, greniers…) indignes, voire dangereux. Et le plus souvent à des prix excessifs !

Pour lutter contre ces faits intolérables, la Ville va accroître cette année ses interventions pour que des "interdictions d'habiter" soient prises contre les propriétaires qui ne respectent pas la loi.

Le portrait

Au final, il y a une récompense !

Hawa CAMARA, 18 ans, judoka, 5e des championnats de France seniors en 2012, 3e de la Coupe d'Europe et… alors que nous finissons la rédaction de cet article, Hawa nous adresse un court email, qui aurait pu être la conclusion provisoire de ce portrait : *"Vous pouvez ajouter que je suis championne de France junior !"*
Un très beau titre, conquis le 7 avril dernier ! La "récompense" a déjà la couleur de l'or !

Hawa CAMARA a commencé le judo à 9 ans. Un peu par hasard. Rapidement, elle fait preuve des qualités nécessaires pour pratiquer cet art martial ; elle sait allier technique, physique et mental. Elle commence à faire de la compétition et elle adore ça. "*J'ai toujours eu un esprit de combattante et j'aime gagner. Quand on met un ippon c'est bien, quand on en prend un, on tombe et je n'aime pas tomber parce ce que ça fait mal au corps mais aussi à l'orgueil*", nous dit-elle en riant. Elle ajoute : "*Quand on perd, on a un moment de doute, on se remet en question. Il faut vite se ressaisir et se remettre à travailler encore plus.*"
En 2005, elle termine 2e des Jeux du Val-d'Oise. 5 ans après, elle remporte le titre de championne d'Île-de-France cadette.
Repérée par les détecteurs nationaux, Hawa entre au Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive de Strasbourg, un établissement public national dépendant du ministère des Sports. Dans la capitale alsacienne, la jeune Beauvillésoise poursuit ses études d'élève de Terminale et s'entraîne intensivement. Son emploi du temps est bien chargé : 25h de cours, 18h d'entraînements hebdomadaires, auxquelles il faut ajouter le stage mensuel avec l'équipe de France junior dont elle est membre et parfois des stages avec l'équipe de France senior ! "*Au début, c'était difficile d'être séparée de ma famille et puis Strasbourg est très différente de Villiers-le-bel. La culture, les modes de vie, les mentalités ne sont pas les mêmes. Mais aujourd'hui je m'y sens bien, notamment parce qu'au CREPS l'ambiance est très bonne et qu'avec les autres sportifs, on forme une équipe. Cette expérience m'a aidée à mûrir*", affirme-t-elle.
Et puis, grâce au TGV, quasiment tous les week-ends, Hawa retrouve sa ville, sa famille, ses amis et son club. "*Pendant deux jours, je déstresse. Mes parents, qui sont très fiers de moi, m'entourent, je rigole avec mes copines, je vais m'entraîner au club qui est ma seconde famille. Je souffle avant de repartir pour une nouvelle semaine*", raconte-t-elle.
Hawa ne regrette nullement son choix de devenir une athlète de haut niveau : "*C'est vrai que je ne fais pas grand-chose d'autre que du judo, je ne sors pas, je ne vais pas en boîte… J'ai fixé mes priorités et aujourd'hui je ne conçois pas ma vie sans le judo. Faire du sport, ce ne sont pas que des contraintes, c'est aussi du plaisir. Je me sens heureuse, j'ai fait des sacrifices, mais au final il y a une récompense*". Cette récompense, Hawa pourrait l'obtenir lors de futurs Jeux olympiques, un rêve pas du tout inaccessible pour celle qui est devenue le 7 avril la meilleure junior française. ■

C'est la Maison Jacques-Belle !

Plus de 300 personnes ont pris part le 25 janvier à l'inauguration de la nouvelle Maison Jacques-Brel. Au rythme d'une batucada, ils ont découvert un très bel espace dédié aux jeunes de notre ville.

Agrandie et restructurée, la Maison Jacques-Brel comporte aujourd'hui deux pôles. Le premier, en accès libre, offre aux jeunes de 11 à 25 ans un espace de détente, de rencontre et de dialogue. Soutenus par l'équipe d'animateurs, ils peuvent y mener à bien des projets personnels ou collectifs.
Le second pôle est dédié à la création culturelle. Il a pour ambition d'aider les jeunes à développer leur créativité dans ce que l'on appelle génériquement les cultures urbaines : danse, musique, chant, graf… Les jeunes artistes, débutants ou confirmés auront l'embarras du choix : une salle de danse, un studio de répétition et un studio d'enregistrement de qualité professionnelle… sans oublier une très belle salle de spectacle qui ce 25 janvier fut l'objet d'une attention toute particulière.
En effet au cours de la soirée, Jean-Louis MARSAC, aux côtés de l'épouse et des enfants de Félix ZELPHIN, a baptisé la nouvelle salle de spectacle de la Maison Jacques-Brel du nom de l'ancien élu chargé de la Jeunesse, malheureusement décédé en décembre dernier.
Il était normal que l'inauguration d'une structure dédiée aux cultures urbaines comme l'est la Maison Jacques-Brel se conclue avec un spectacle de danse, de chant et de musique. Ce fut le cas avec en première partie les prestations scéniques de la Chorale moderne, de l'association New'R, du groupe Démocrite et en seconde partie le concert de Sly JOHNSON, figure montante de la nu soul française. ■

Kendo

Les jeunes poussent

Après les médailles collectées lors des championnats d'Ile de France en janvier, notamment celle en or de Kevin Silva en catégorie Kyu (« *ceinture marron* »), les membres du Niji kendoka se sont rendus confiants au dernier championnat de France des Jeunes organisé le week-end des 20 et 21 avril à Paris, compétition généralement très relevée. Tristan CHAINIAU, déjà deuxième en janvier, semble prendre goût à l'argent, puisqu'il grimpe une nouvelle fois sur la 2e marche du podium en catégorie benjamin. Le Niji présentait également une équipe composée de Jordan MOHAMMAD, Younes ROUZAIK et Michel KUTU : elle aussi a pu atteindre une belle deuxième place. Une satisfaction réelle pour les membres du club, dirigeants et combattants, qui à chaque génération voient des jeunes arriver, travailler et progresser, parfois jusqu'aux sommets ! Si chaque année l'expert japonais désigné par la fédération ne manque jamais l'étape beauvillésoise, le Niji le doit sans aucun doute à la qualité de l'enseignement qui y est dispensé, reconnue jusque dans l'empire du Soleil Levant. ■

UNSS

Les minimes ont fait le maxi !

Elles sont 10 jeunes filles de 14 ans scolarisées au collège Martin Luther King et vont passer 4 jours à Avignon du 14 au 17 mai. Jusque là, rien de particulier, presque du banal…
Mais si l'on ajoute que ces demoiselles jouent au handball, qu'elles sont championnes de district, championnes du Val d'Oise, championnes de l'académie de Versailles et vice championnes inter-académiques Ile-de-France, avouez que là, c'est déjà moins classique ! Cette joyeuse équipe encadrée notamment par les professeurs de sports mesdames Faucher et Liverquin ne manque ni de talent ni de panache ! Et pour s'être classée 2e de la finale inter-académique qui opposait les championnes des trois académies franciliennes (à 2 buts seulement de son adversaire de Combes-la-Ville), elle a tout simplement le droit d'aller disputer la finale du championnat de France des établissements (donc hors Sports-études), compétition qui opposera les 16 meilleures équipes du pays… rien que ça ! Alors nous supporterons avec entrain ces jeunes demoiselles sympathiques, aussi décontractées que souriantes en dehors des terrains de hand, et vous donnerons très bientôt de leurs nouvelles sur le site de la Ville ! ■

UNSS

Saint-Exupéry : collège de champion(ne)s !

Depuis de nombreuses années, la pratique de l'athlétisme est une tradition au collège Saint-Exupéry. L'établissement comporte une section consacrée à ce sport à laquelle peuvent accéder également, depuis septembre dernier, des élèves de 6e. Les collégiens de cette section bénéficient d'un emploi du temps aménagé pour pouvoir associer scolarité traditionnelle et entraînements sportifs. En outre, le collège a mis en place une association sportive pour permettre aux autres élèves de pratiquer l'athlétisme.
Au fil des années, les athlètes de Saint-Exupéry n'ont cessé de remporter des médailles. Cela a été encore le cas au cours de la saison hivernale qui vient de se terminer.

Médaillés aux championnats de France

Au début du mois de février, l'équipe minime (Marc-Antoine SABAN, Jessica NAPON, Alexis STANISLAS, Marie-Ange BLAHOUA et Ruth DARCELIN) a terminé 3e de l'épreuve de vitesse des championnats de France UNSS qui se déroulaient à Bordeaux.
Lors de l'ouverture du meeting FEMINA d'Eaubonne, une équipe féminine et une équipe masculine du collège ont participé aux relais 4 x 200 m. Chacune a terminé quatrième de son épreuve.
À titre individuel, Jessica NAPON détient le record (dans le cadre extrascolaire) du Val-d'Oise du 50 m en 6"81 et celui du triple saut avec 11,26 m. Elle est aussi championne d'Île-de-France benjamine en triathlon.

Marc-Antoine SABAN est champion d'Île-de-France benjamin en triathlon hivernal et estival. Il est recordman du Val-d'Oise benjamin du 50 m haies en 7"56 ainsi que du triathlon (121 points).

Benjamins prometteurs

Les championnats d'Académie qui se déroulaient le 20 février ont permis aux jeunes athlètes de la catégorie benjamins (Adia FATTY, Lassana DIABY, Willai BEBE, Kenny VERMONT et Junaldi BIKEMBO, Aisse SIDIBE, Exaucée MAKUIZAH, Marie-Joseph NORMAN, Bénédicte NTUMPI) de s'illustrer particulièrement.
L'équipe 1 a terminé 2e du classement excellence en vitesse et 3e de l'épreuve de haies.
En individuel, Adia FATTY a remporté les compétitions de haies, du 50 m et de la longueur.
Lors des championnats départementaux, l'équipe benjamine a remporté le titre de l'épreuve de vitesse. Elle s'est classée 2e de celle de haies et 3e de celle de saut.

Le doublé de la section foot

Le collège Saint-Exupéry comporte également une section football qui a commencé à faire parler d'elle en réussissant un beau doublé.
Après être devenue championne du district, l'équipe féminine minime a remporté, le 27 février, le titre départemental en remportant ses trois matches.
Le même jour, l'équipe masculine minimes est également devenue championne du Val-d'Oise en s'imposant face à l'équipe du collège Malraux de Louvres, lors de la séance des tirs au but.
L'équipe masculine de futsal a terminé 3e de la finale départementale et s'est qualifiée pour la finale académique. ■

Laurine LECAVELIER, patineuse en or !

À seulement 17 ans, Laurine LECAVELIER est devenue l'un des plus grands espoirs du patinage artistique féminin français. Après avoir obtenu une très belle médaille de bronze aux championnats de France élite (le top niveau national), la jeune Beauvillésoise, qui patine pour le Club des Sports de Glace de Garges-lès-Gonesse, a été sacrée, en février dernier, championne de France junior.
Aujourd'hui, soutenue par son entraîneur et sa chorégraphe, Laurine s'est fixée d'atteindre le niveau mondial. Pour cela, elle travaille intensément à peaufiner sa technique mais aussi la partie artistique de ses programmes car, en patinage, l'apparence (le costume, la coiffure, le maquillage, les pas de danse, l'allure…) compte dans les appréciations.
"Peu de gens auraient parié sur mes capacités à devenir une championne. J'étais très bonne en technique, mais en artistique ce n'était pas terrible. Il m'a fallu effectuer un très long travail pour prendre conscience que je pouvais être une jolie fille gracieuse", nous explique Laurine.
Elle ajoute : *"J'ai eu la chance d'avoir un entraîneur qui m'a toujours obligée à aller de l'avant. Dans les moments où ça n'allait pas, elle me disait : l'essentiel ce n'est pas de gagner aujourd'hui… mais de gagner plus tard".*
Laurine commence à gagner… et ce n'est sans doute pas fini ! ■

Expression libre des groupes politiques du Conseil municipal

Majorité municipale
GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

DONNER AUX BEAUVILLÉSOIS LES OUTILS DE LA RÉUSSITE

Après avoir décidé de ses orientations budgétaires, le Conseil municipal a voté le budget de la commune pour l'année 2013. Un budget préparé dans un contexte de baisse des aides du Conseil général, et de stagnation des recettes, malgré l'augmentation des dotations de solidarité décidée par le gouvernement de gauche.

Notre budget, qui n'augmentera pas les impôts locaux des Beauvillésois nous permet de poursuivre notre action pour apporter des réponses aux besoins quotidiens de nos concitoyens, et pour leur donner les outils de la réussite.

C'est un budget fidèle à nos valeurs de gauche, solidaire par le développement de l'action sociale, avec le souci permanent des conditions d'épanouissement et d'émancipation des Beauvillésois (actions culturelles, équipements sportifs, éducation), solidaire aussi par le renforcement du service public et la mobilisation des ressources de la ville. Tous nos projets ont été préparés en y associant les Beauvilléois.

L'opposition municipale semble pourtant la seule à être aveugle sur la transformation de notre ville. Faire de la misère des gens les causes de nos difficultés, stigmatiser une catégorie de jeunes qui a déjà du mal à retrouver une voie, ne marquent-elles pas un manque de respect vis-à-vis des Beauvillésois ? De notre côté, nous agissons, pour le logement, pour l'emploi, pour accompagner et orienter nos jeunes face aux difficultés quotidiennes auxquelles ils sont confrontés.

Depuis 2008, l'opposition a-t-elle fait des propositions ? Hélas NON ! Nul doute que les citoyens beauvillésois, qui donnent mandat à leurs élus, sauront juger leur action au sein du Conseil municipal. ■

Mamadou KONATÉ,
Président du groupe socialiste et apparentés du Conseil municipal

VOTE DU BUDGET DU 22 MARS 2013

extraits de la déclaration de Maurice BONNARD

Monsieur le Maire, le groupe des Élus Communistes et Républicains, constate que le budget présenté est bien conforme aux orientations budgétaires débattues le 1er février.

Toutefois, malgré les augmentations attendues de la Dotation de Solidarité Urbaine et du Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France, force est de constater que le budget de la ville de Villiers-le-bel que nous avons examiné (et qui par ailleurs n'a certainement pas été simple à bâtir) ne répond pas, à la hauteur souhaitable, à certains besoins, souvent légitimes, exprimés par nos concitoyens et nos employés.

D'autre part, les annonces ministérielles récentes visant, au plan national, à réduire drastiquement la dépense publique et plus particulièrement les dotations d'ÉTAT de 3 milliards d'euros sur 2 ans, 2014 et 2015, nous interpellent profondément et nous inquiètent pour l'avenir…

Monsieur le Maire, de notre point de vue, il n'est pas du tout sûr que la solution à la crise systémique que nous vivons passe par la diminution des services à la population et un investissement public en réduction. Tous ensemble, ne devrions-nous pas reprendre à notre compte la déclaration faite le 22 janvier 2012, au BOURGET du candidat François HOLLANDE par laquelle il indiquait : **Mon véritable adversaire, il n'a pas de nom, de visage, pas de parti, et pourtant il gouverne, c'est le monde de la finance…** et en tirer toutes les conséquences politiques ? ■

"Les responsables politiques ne doivent pas se laisser impressionner par la dictature internationale des marchés financiers" Stéphane HESSEL

Pour le groupe des élus communistes et républicains, Maurice BONNARD.

Opposition municipale

MISES AU POINT !

Je me permets de répondre à la parution d'un article publié dans *le Parisien* intitulé "l'opposition critique le projet de mosquée… qu'elle a voté" ou je suis expressément nommée – Nicole MAHIEU-JOANNES.

Voici ma réponse : Oui, et je le réaffirme j'ai voté le projet de la nouvelle mosquée. Bien que je me sois abstenue en commission des finances, je l'ai voté en Conseil municipal. Le vote de ce projet n'a pas été sans me poser un problème de conscience vis-à-vis de certains des habitants qui m'ont fait remonter leurs craintes autour de ce projet. En effet, étant élue depuis 5 ans, mon goût pour l'intérêt général me conduit à être le porte-parole des Beauvillésoises et Beauvillésois à savoir : écouter les doléances, les souhaits, les ressentis de chacun dans leur vie quotidienne, à m'en faire l'interprète auprès des services de la ville mais aussi à les rassurer quand le sujet des cultes est abordé.

D'ailleurs concernant l'écoute, je suis particulièrement choquée lors des séances du Conseil municipal d'être le témoin systématique d'envois de SMS entre adjoints et conseillers, de conversations avec le public. De remarquer que certains suivent les matchs de foot sur leur smartphone au lieu d'être attentifs à l'ordre du jour, comme lors du dernier Conseil municipal. Quel manque de respect envers le Maire, Premier Magistrat de la Ville et tous les Élus venus plaider les dossiers.

Enfin ne peut-on pas demander au public de rester silencieux pendant les interventions alors que c'est la norme et l'obligation dans les autres municipalités. Monsieur le Maire qu'attendez-vous pour faire respecter la bienséance ? ■

Nicole MAHIEU-JOANNES, Conseillère municipale de l'Opposition

Sélection DVD Disponible à la bibliothèque intercommunale Aimé-Césaire

Mary and Max

un film d'animation de Adam Elliot, 2009

SI vous êtes passé à côté au cinéma, ne le ratez pas dans votre bibliothèque ! "Mary and Max", véritable petit bijou du cinéma d'animation (australien) vous fera le plus grand bien !
Mary Dinkle, petite rondouillette binoclarde et solitaire âgée de huit ans, décide un beau jour de tirer au sort un nom dans l'annuaire et d'écrire une lettre au destinataire inconnu : l'heureux élu sera Max, un New-yorkais obèse d'une quarantaine d'années, aussi seul qu'un poisson rouge dans son bocal, et qui semble souffrir de tous les maux de la Terre. De cette relation épistolaire naîtra une amitié hors du commun, remplie de joies, mais aussi de peines. Réalisés en pâte à modeler, les personnages, à la fois drôles et touchants, prennent littéralement vie dans un univers mélancolique qui leur est hostile.
Un film d'animation d'une grande sensibilité sur les relations humaines, pas tout à fait pour les enfants, et fortement conseillé aux adultes ! ■

Les séries TV à la bibliothèque Aimé-Césaire

N'attendez plus la diffusion tardive de votre série préférée à la télévision française.
La bibliothèque possède en son fonds de nombreuses saisons complètes de séries télévisées classiques (*Colombo, Ma sorcière bien aimée, Belle et Sébastien…*) mais aussi des plus récentes (*Docteur House, Braquo, The Vampire Diairies, Breaking Bad, Dexter...*).
Alors qu'attendez-vous pour vous préparer un plateau télé en visionnant l'intégrale de votre série favorite ?

Smash Saison 1

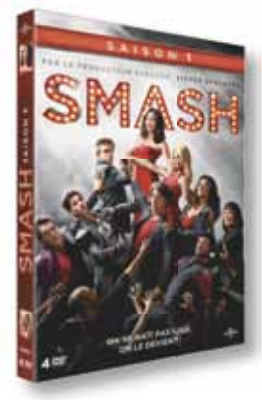

Cette série est une série télévisée américaine produite par Steven Spielberg. Une bande de jeunes comédiens décident de créer une comédie musicale à Broadway tournant autour de la vie de Marylin Monroe. Une guerre d'ego, de rivalités va s'installer entre les comédiens. Bienvenue dans l'univers impitoyable des comédies musicales !
Déjà disponible à la bibliothèque intercommunale Aimé-Césaire

The Walking Dead Saison 2

Soyez rassuré, la saison 2 de cette série d'horreur américaine adaptée de la bande dessinée commence là où la saison 1 se terminait. Le chaos indescriptible qui règne dans les villes, la prolifération de zombies et le suspens sont toujours au rendez-vous.
Cette saison est composée de 13 épisodes d'adrénaline pure mais aussi de fraternité entre survivants. Un incontournable pour les aficionados de sueurs froides et les amateurs de sensations fortes.
Aussi disponible la saison 1 à la bibliothèque intercommunale Aimé-Césaire

LES MOTS FLECHES DE PHILIPPE IMBERT - HOMMAGES AUX FEMMES ! -

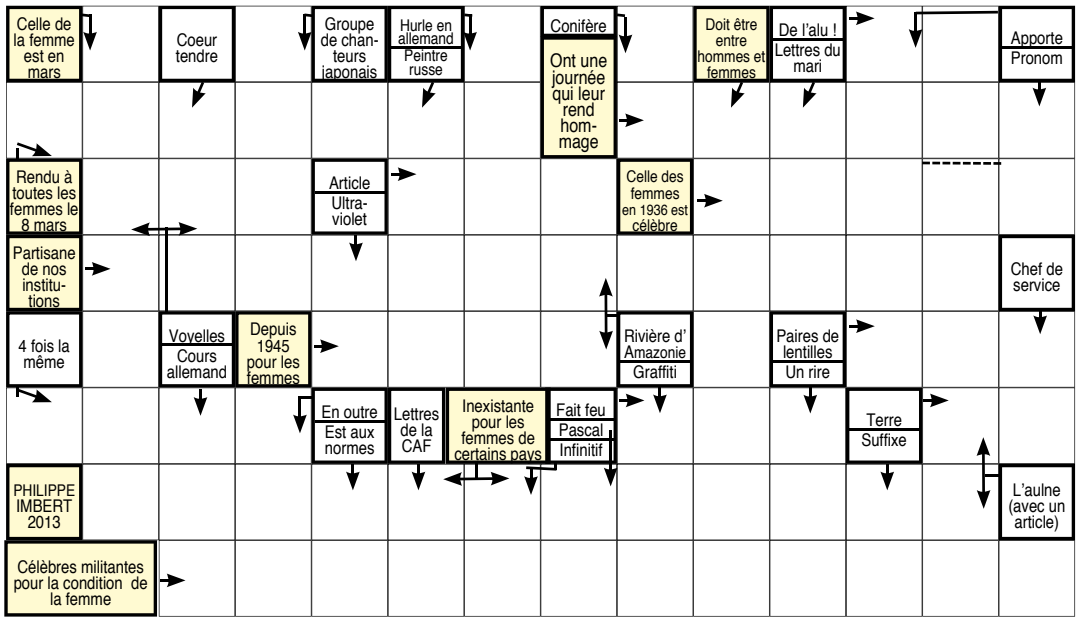

Le printemps de Fusion

Le Collectif beauvillésois, engagé sur plusieurs projets, propose un printemps tourné vers le public. Ainsi samedi 20 avril, le collectif présentait une conférence performée autour du roman de Toni Morisson « l'œil le plus bleu » tandis que le 29 mai, Fusion accueillera à Villiers-le-Bel « le Printemps de la Mémoire ».

"Black Blanche Neige"

Obscurité dans la salle, Vanessa s'installe derrière le pupitre légèrement éclairé et lit. Le texte, elle l'a écrit pour nous faire part de son interrogation : « pourquoi « black Blanche Neige » ? pourquoi pas « noire Blanche Neige » ? « qu'est-ce que le mot black ne dit pas lorsqu'il est utilisé en français » ? S'ensuit une longue réflexion sur le choix, le sens et l'utilisation de ces mots et leurs rapports. Puis des jeunes, des deux sexes, font leur apparition sur ce qui ce jour sera leur scène, la salle Louis Delgrès de la maison Boris Vian. Scènes et tableaux d'un théâtre chorégraphié se succèdent, enveloppés d'une bande son particulièrement travaillée, renvoyant à des pans de cette œuvre de Toni Morrison et de Pecola, son héroïne. Vanessa reprendra le micro, pour conclure provisoirement ce travail en devenir autour de « L'œil le plus bleu », qui ne peut aujourd'hui en France, laisser indifférent. À suivre !

Le 29 mai à Villiers-le-bel pour un "Printemps de la Mémoire" dans le Val-d'Oise !

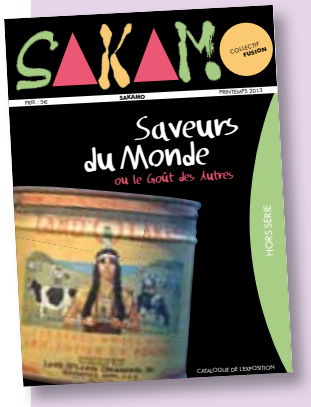

En 2010, le Collectif Fusion a participé à la création du Réseau Mémoires et Histoires en Île-de-France, soutenu par le Conseil régional d'Île-de-France et par l'Acsé. Cette initiative a favorisé l'organisation d'une Biennale inaugurale en 2011 et d'une série d'événements dans le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis, Paris et le Val-d'Oise. Le mercredi 29 mai à l'Espace Marcel Pagnol, ce réseau proposera une journée d'études et d'échanges intitulée : "Mémoires, histoires et transmissions : un enjeu d'éducation".
Avec la présentation de huit communications, la réflexion s'organisera autour de trois grands thèmes : "Identités en question, identités en construction", "Un patrimoine pour tous est-il possible ?", "Les démarches transversales, quelle nécessité ?".
À cette occasion, le Collectif Fusion présentera sa nouvelle exposition "Saveurs du monde ou le Goût des autres" ; de même, qu'il vous proposera le catalogue de cette exposition sous la forme d'un hors-série de sa revue Sakamo. Cette action s'est construite à partir des albums photographiques des habitants de Sarcelles, Garges, Villiers-le-bel et Fosses. Elle prendra place au milieu des expositions et tables de presse proposées par les acteurs de cette journée.
L'accès à ce Printemps de la Mémoire est libre et gratuit. La participation au repas de midi (pris rapidement et sur place), nécessite une inscription impérative auprès du Collectif : 01 39 87 31 53 ou collectif.fusion@free.fr Jeunes, anciens, lycéens, enseignants, vous y êtes tous attendus (nombre de places forcément limité). ■

Les Loisirs et la Culture

SPORT • JEUX • LECTURE PUBLIQUE • ÉVÈNEMENTS

CHANTS POLYPHONIQUES CORSES

A Filetta

Un art ancestral transmis de générations en générations à découvrir dans des conditions acoustiques optimales. Avec trente ans d'existence et un treizième album, A Filetta est l'un des groupes phares du chant en Corse. Composé de sept voix d'hommes, ce chœur d'une créativité inouïe perpétue la tradition orale insulaire. Ce groupe est également reconnu pour son exploration d'autres domaines du chant polyphonique notamment à travers des créations d'œuvres contemporaines.
En première partie, venez découvrir la chorale de femmes de Villiers-le-bel.

Dimanche 28 avril 16h
Église Saint-Didier
Tarifs 4,70 € / 6,40 € / 9,50 € ■

LES BEL'HOPSESSIONS

Du 17 au 25 mai 2013, c'est le retour des Bel'HopSessions ! Cette 13e édition a pour thème " Le Hip-Hop au féminin". Rappeuse, danseuse, chanteuse et metteur en scène, venez les découvrir !

13e EDITION
Cultures Urbaines en Mouvement
DANSE/RAP/GRAFF/R&B
Bel' HopSessions
du 17 au 25 mai 2013
à Villiers-le-Bel
KENZA FARAH / CASEY / Cie KÄFIG
4e SOUFFLE / Cie MAGALI DUCLOS / CELLOGRAFF
Info/Résa : www.ville-villiers-le-bel.fr / 01 34 04 13 20

Pluridisciplinaire

Scène ouverte > Vendredi 17 mai à 20h30
Maison de quartier Camille-Claudel > Entrée libre
Ouvert à toutes et à tous, vous pouvez dès maintenant vous inscrire pour participer à cette soirée. Tous les styles sont les bienvenus !

Soirée danse hip-hop & slam

Cie Magali Duclos> Samedi 18 mai à 20h30
Maison Jacques-Brel > Tarifs : 2,35 €/3,20 €/4,70 €
Petite conférence insensée pour femme sensée
Cette conférence se devait d'être solennelle et sérieuse mais deviendra petit à petit loufoque et insensée.
En 1re partie : *Moi, Humanit*, Cie Magalie Doyon
Cette danseuse de formation hip-hop/afro/caribéenne cherche à renouer avec ses origines mais aussi avec l'être humain.

Danse hip-hop & clown

4e Souffle > Mercredi 22 mai à 14h30
Espace Marcel-Pagnol > Tarif unique : 2,35 €
Construite comme un puzzle, *4e Souffle* est une création pluridisciplinaire qui mêle danse hip-hop, clown et musique live.
À voir en famille à partir de 8 ans

Rap

Casey > Vendredi 24 mai à 20h30
Maison Jacques-Brel > Tarif unique : 4,70 €
Cette chanteuse revendique son rap comme étant du rap de fils d'immigrés. Avec une énergie sans pareille elle ne laisse personne indifférent.

Journée de clôture

Cie Käfig > Samedi 25 mai de 15h à 17h
Espace Marcel-Pagnol > Tarif unique : 4,70 €
Parade chorégraphique hip-hop d'habitants de la ville, avec la Compagnie Käfig. Venez en famille suivre la déambulation à travers le centre-ville pour soutenir les participants !
Kenza Farah > Samedi 25 mai à 20h30
Espace Marcel-Pagnol > Tarif unique : 4,70 €
Kenza Farah venant de Marseille, elle s'impose grâce à sa voix envoûtante et ses inspirations musicales entre Rap/R'n'B & Raï.

Et aussi, *CelloGraff* et *Bodygraff* de 16h à 19h au parc Jean-Vilar.

Informations Réservations :
www.ville-villiers-le-bel.fr - 01 34 04 13 20
Par mail : culture@ville-villiers-le-bel.fr

Bar et restauration légère les soirs de spectacle La vente de billets aux mineurs non accompagnés n'est pas autorisée.

DANSE

Dans le cadre du

Forum de la danse

Spectacle de la Compagnie Les Orpailleurs

Une création chorégraphique conçue spécialement pour l'occasion et pour l'extérieur. Une proposition chorégraphique qui intégrera des professionnels de la compagnie et des amateurs beauvillésois (enfants, adultes, enseignants, groupes locaux…). Ce sera également l'occasion de découvrir les restitutions des classes inscrites au Forum de la danse à l'école.

Samedi 8 juin 16h
Parc du Ginkgo
Entrée libre ■

Conservatoire

Spectacle de fin d'année du conservatoire

Un véritable spectacle réunissant professeurs et élèves.

Samedi 22 juin 20h30
Dimanche 23 juin 16h
Espace Marcel-Pagnol
Entrée libre
Réservation indispensable ■

Conférence

Châteaux forts, édifices seigneuriaux disparus en Pays de France (Louvres, Viarmes, Saint-Martin-du-Tertre, Villiers-le-bel)

Animée par François Gentili et Marc Viré, de l'Inrap

François Gentili a mené plusieurs fouilles importantes à Villiers-le-bel ces dernières années et a participé aux dernières Journées du patrimoine. Un chercheur passionné, passionnant, à re-découvrir dans l'auditorium du Louvre.

Le 23 mai à 12h30
Auditorium du Louvre
Entrée libre dans la mesure des places disponibles
Informations : +33 (0)1 40 20 55 55 de 9h à 19h du lundi au vendredi ■